

REPERES POUR LE CONSEIL EN ELEVAGES LAITIERS EN PAYS DE LA LOIRE

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique
Tout herbe - vêlages étalés sur l'année
0 TMS de maïs ensilage par vache



CONJONCTURE 2025

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	EARL
MO totale (dont salariée)	1,4 (0,4)
Lait vendu (L)	246 000
Nombre de VL	54
UGB Totaux	76
SAU (ha)	83

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	4530
Age au 1er vêlage (mois)	31
SFP (ha)	74
% Maïs dans la SFP	0
Chargement (UGB/ha)	1,0
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	66

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES

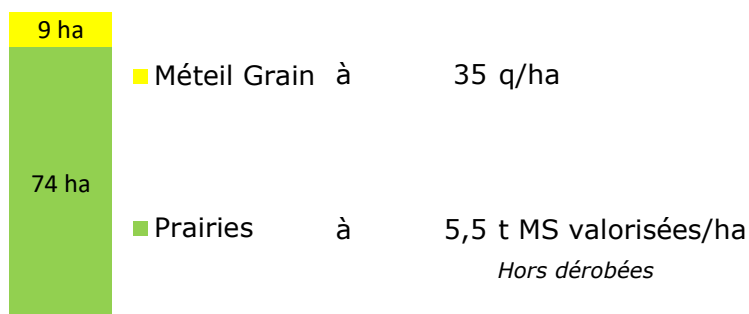


ASSOLEMENT

83 ha de SAU

74 ha de SFP

3500 L produits / ha SFP



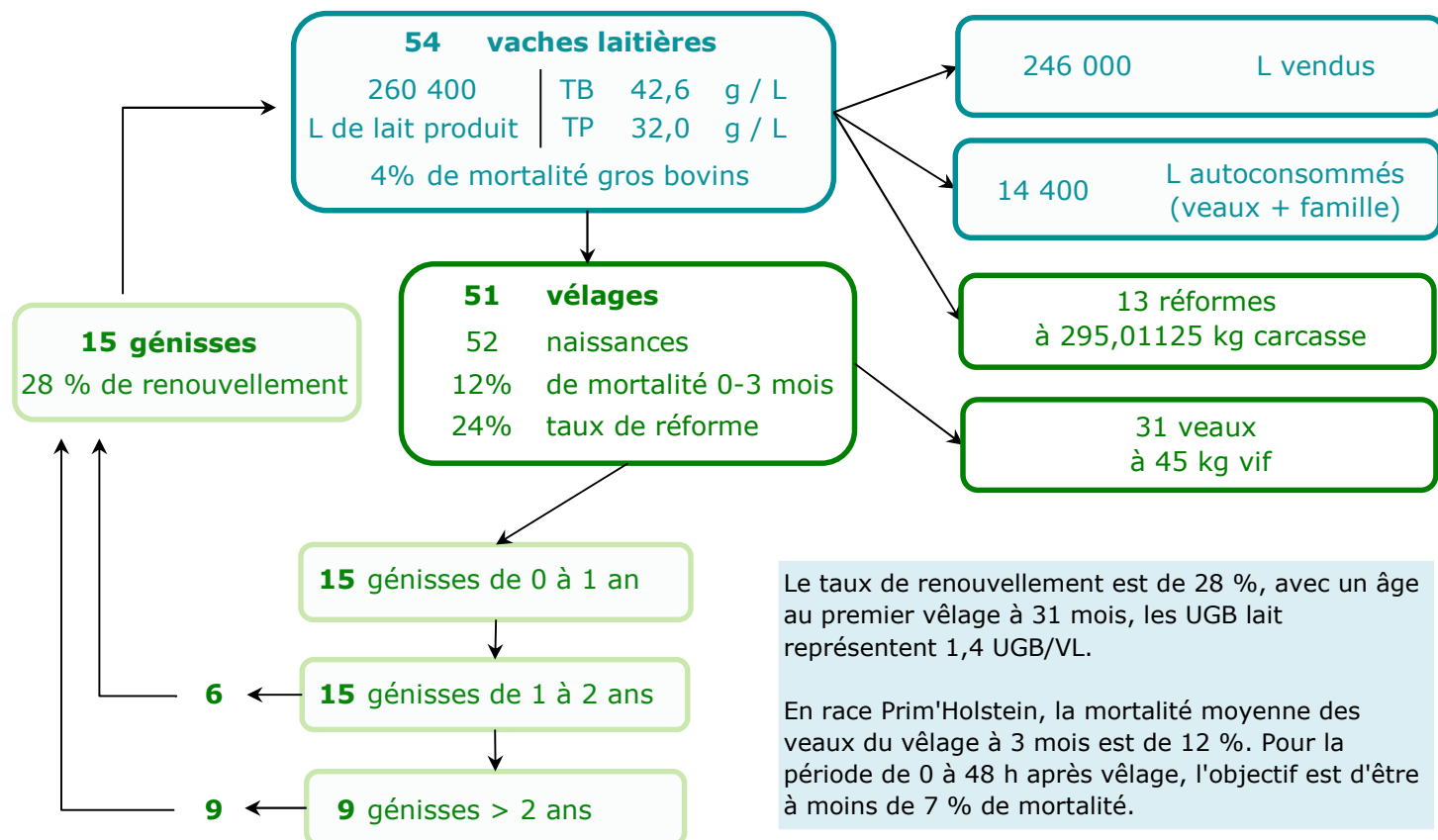
L'assolement est tourné vers l'herbe.

Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentarité énergétique du troupeau et la production de paille.

LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

76 UGB

93 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE

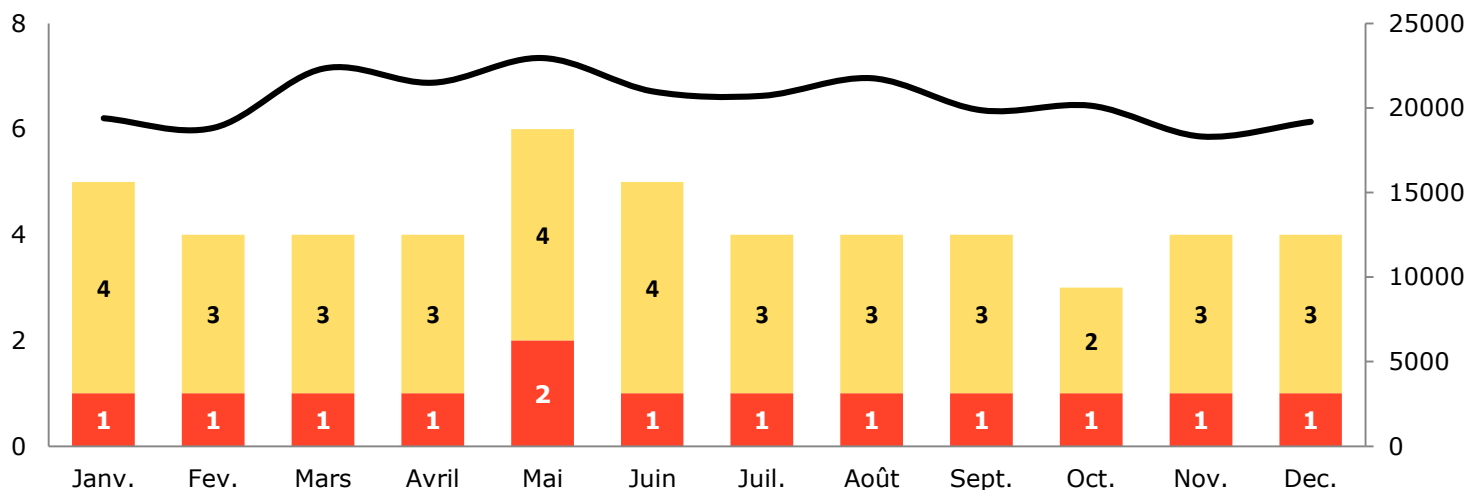
Nb vêlages

13 vêlages génisses

38 vêlages vaches

— lait vendu

L de lait vendus



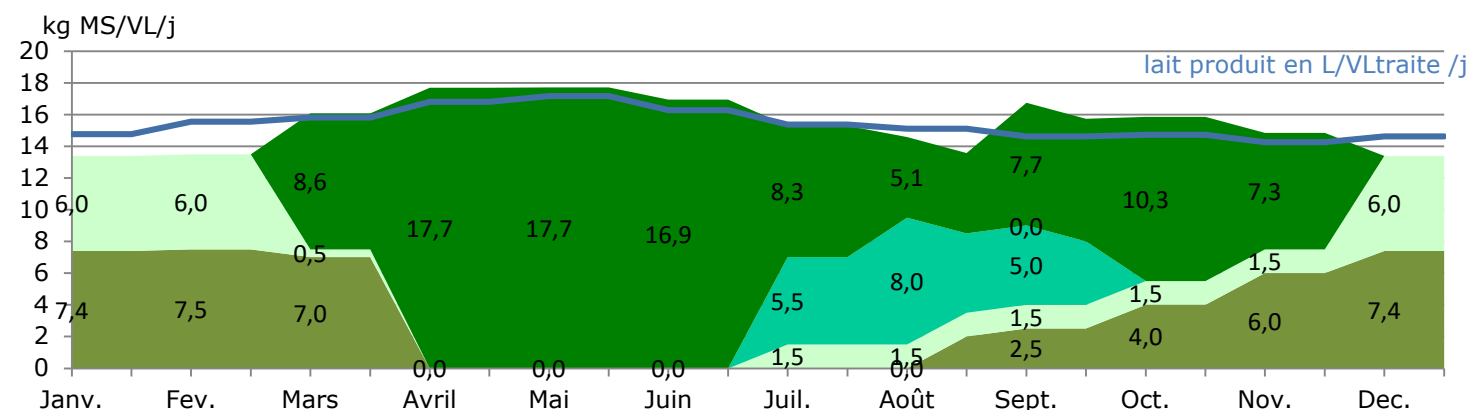
Objectifs

- Etaler le travail et les vêlages sur l'année

Résultats

Le lait produit par an est de 5400 kg / VL, soit 15 L/j/VL
 Le nombre de vaches traites représente 85 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses

CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



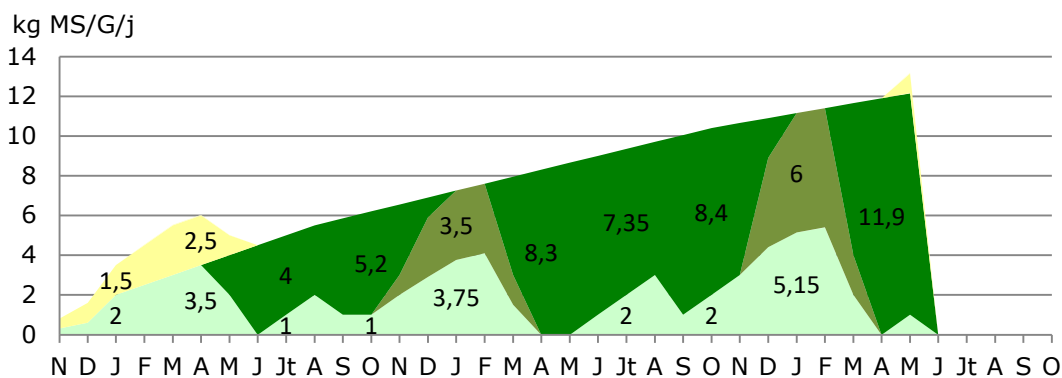
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté													0
Céréales	2,0	2,0	1,0			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,0	2,0	422
Conc. production													0
CMV	0,1	0,1					0,1	0,1			0,1	0,1	18

+ alim VL Taries

378 kg / VL présente
83 g / L vendu
28 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



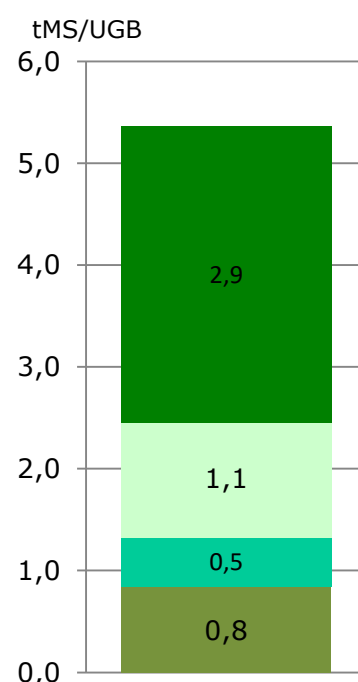
Les génisses sont conduites pour vêler à 31 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 7 tMS de fourrages dont 3,1 tMS stockées, et 479 kg de concentrés.

CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse élevée	Par UGB	Total
Ensilage maïs					0,0	0
Ensilage herbe			1,2		0,8	64
Enrubannage	tMS		0,5	0,9	0,5	39
Foin			1,0	2,2	1,1	85
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		2,6	3,1	2,5	188
Pâtur.	Printemps	ares	32	34	29	22 ha
	Automne		63	53	56	42 ha
TOTAL pâtur.	tMS		3,0	4,0	2,9	220
Conc. Prod.						
Correcteur	kg					
Céréales			360	473	350	26 631
CMV			18	6	14	1 088
TOTAL conc.	kg		378	479	365	27 719

Total des Besoins / UGB



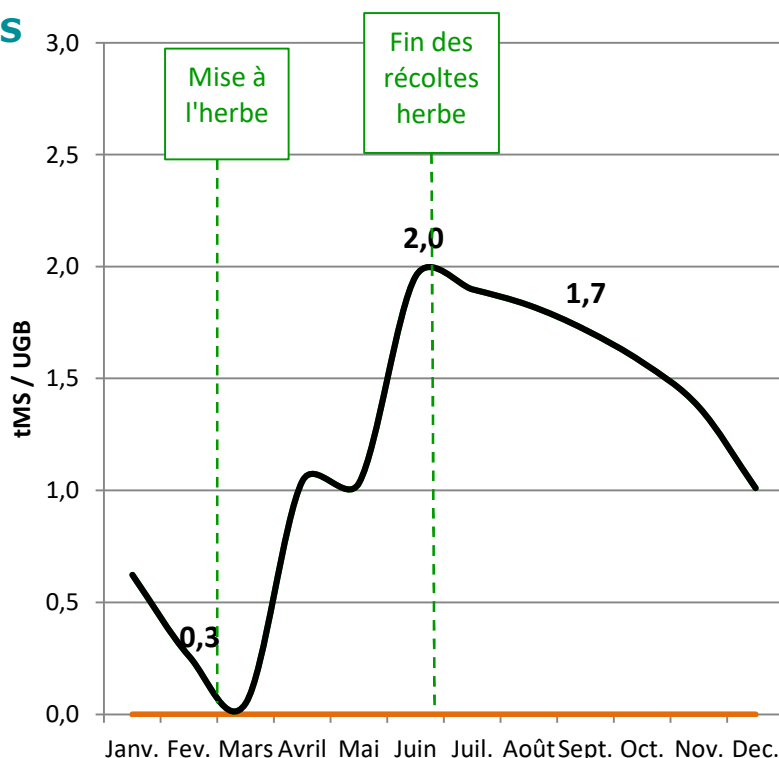
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
Ensilage maïs			
Herbe Stockée		0,1 (Mars)	2 (Juin)
Total stock		0,1 (Mars)	2 (Juin)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	X			
	Pertes tMS/HA				
	%				
ha supplémentaires		X			
Herbe **	tMS/UGB	0,5	1,0	1,5	2,0
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-2,0
	%	-9%	-19%	-28%	-37%
ha supplémentaires		7	14	21	28

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

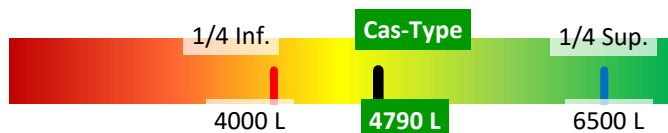
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 1 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 14 ha d'herbe supplémentaires.

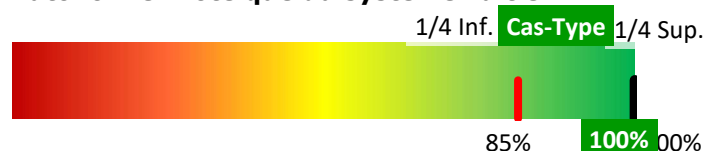
AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 100 %, ce qui signifie que 0 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 0 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 32 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4790 litres sur les 4790 produits.

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 100 %

Autonomie Génisse laitière : 100 %

Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne 29 ha

Dont ha céréales interne 3 ha

Dont ha extérieur 0 ha

COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	69 €/tMS
Herbe récoltée	214 €/tMS
Maïs et cultures four.	

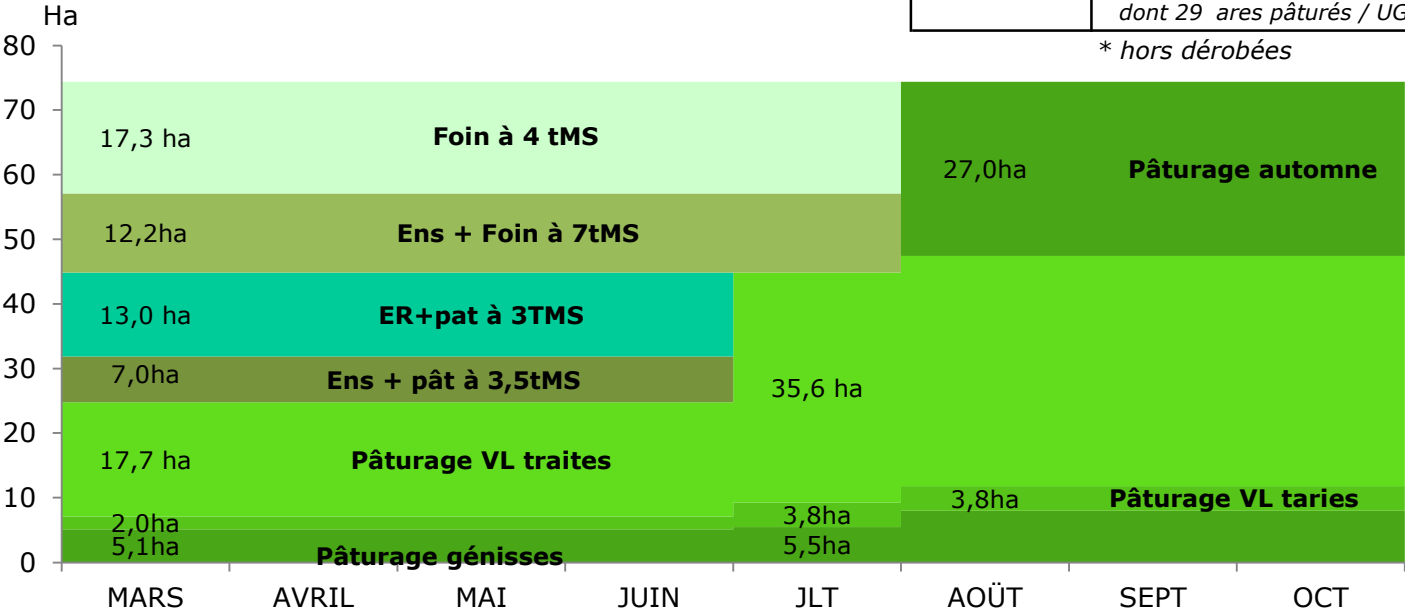
Coût moyen	136 €/tMS
------------	-----------

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	74 ha	Chargement SFP	1,0 UGB / ha	Utilisation de l'herbe	5,5 tMS valorisées/ha*
Surf. en herbe	74 ha	Besoins stocks / UGB	2,5 tMS / ha		98 ares d'herbe / UGB
					dont 29 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours	Références déjections / animal			
			Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
V traites	aire paillée	181 j	1023 kg	7 t		13m3
V taries	aire paillée	186 j	788 kg	4 t		4m3
Génisses	aire paillée	194 j	1574 kg	7 t		

Total sur le système	77 t	447 t		649 m3
	1,0 t/UGB	5,9 t/UGB		8,5 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire	17,2ha
-----------------------------------	--------

DEJECTIONS IMPORTEES

60 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs							
P. de fauche	50 ha	32 ha	10 t			15 ha	20 m3
P. pâturées	25 ha					18 ha	20 m3
Méteil Grain	9 ha	9 ha	10 t				
Total SAU	83 ha	45 ha	9 t			32 ha	20 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
	21	19
	6	
3		
0	12	11

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

	Total	Par ha SAU
Puissance	172 CV	2 CV/ha
Carburant	5 238 L	63 L/ha
Heures tracteurs	688 h	8 h/ha

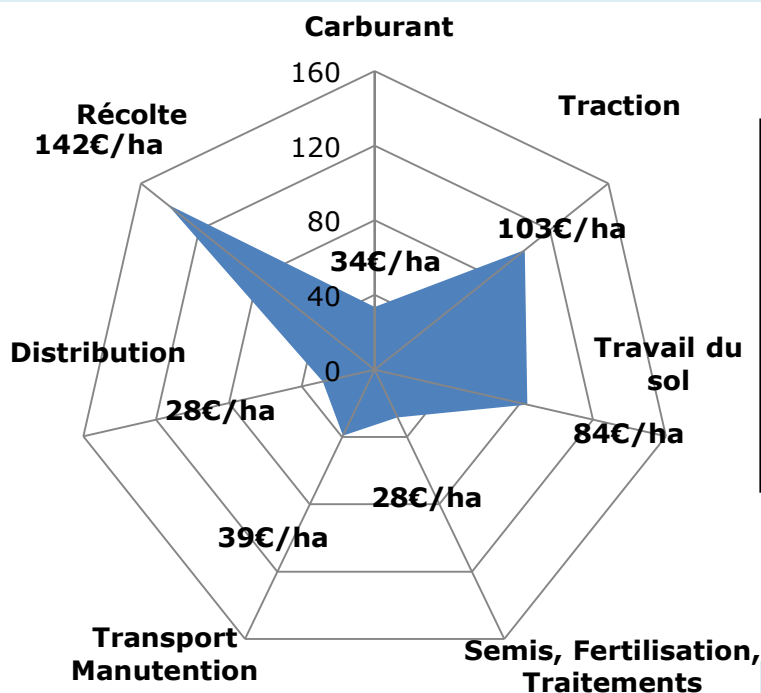
TEMPS PASSE

Heures par tracteur	282 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	241 h/an
Heures / UTH	442 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	136 h/an



COÛT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	2 795	34
Traction	8 567	103
Travail du sol	6 978	84
Semis ferti trait	2 359	28
Transport	3 257	39
Distribution	2 372	28
Récolte	11 840	142
COÛT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	38 169	458
	155	€/1000L vendus
	33%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Maïs	Prairies	Cultures
458	474	0	471	517

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
5104	€ total
27	€/tMS
21	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Maïs	0	€/tMS
Herbe	86	€/tMS

COÛT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	2 795	34
Tiers récolte	9 270	111
Tiers non affecté	4 597	55
Entretien + petit mat	5 975	72
Amortissements	18 301	220
COÛT MECANISATION COMPTABLE	40 938	491
	166	€/1000L vendus
	36%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	1,4
dont UTH salarié	0,4

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	60
Litres vendus/UTH Totaux	176 000
UGB / UTH Totaux	54

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	30	54
Génisses laitières	16	15

Total astreinte lait	1 848 h /an	7,1 h/1000L	24 h/UGB
----------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	11,0
Herbe	3,7
Prairie fauchée	4,9
Prairie pâturée	1,3

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

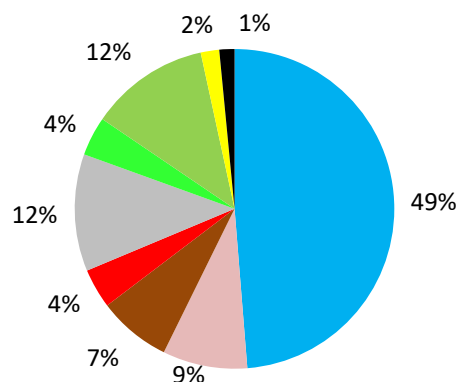
Besoin en temps travail	2 825 h/an
Temps travail salarié	625 h/an
Temps travail Exploitant	2 200 h/an 7,5 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 2200 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 440 h/an ou 1,5 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

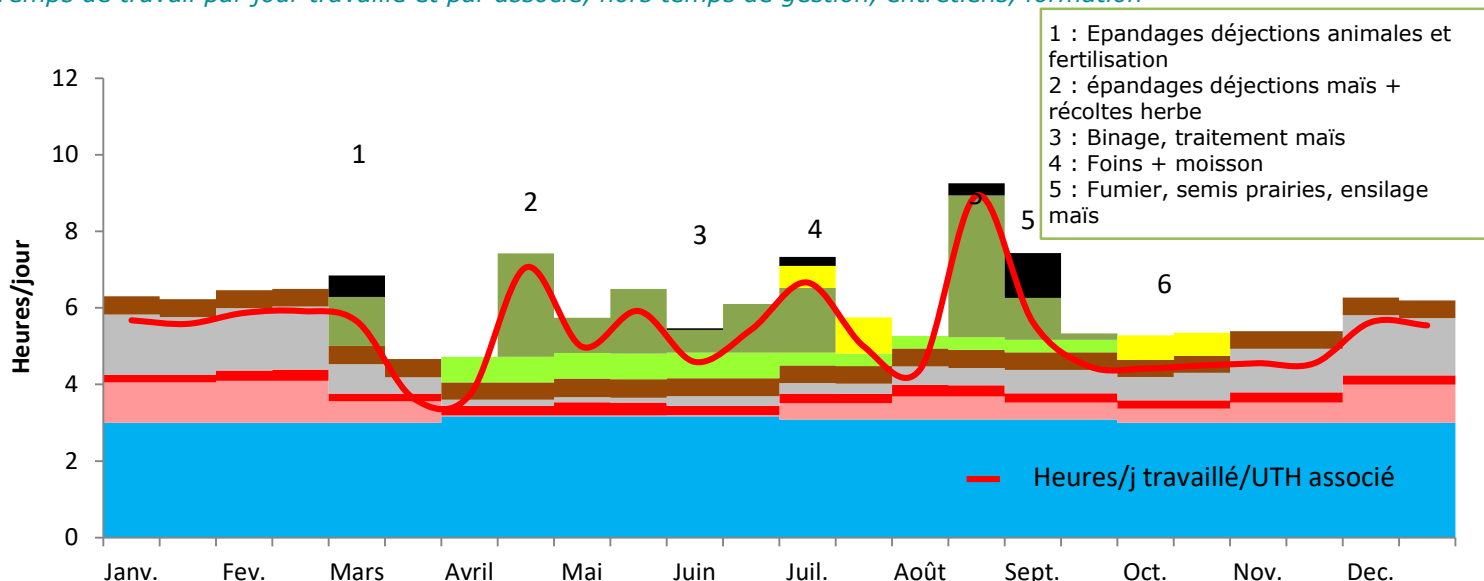
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 118
Alimentation	197
Suivi troupeau	169
Soin aux veaux	92
Raclage et paillage	272
Gestion du pâturage	91
SFP	278
Cultures	43
Travaux des champs délégués	35



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation



LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.

	 Veaux	 Génisse laitières	 Vaches laitières
			Taries (VTa)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT
Stockage des effluents	85 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)		aire paillée 13,9 m ² /VTr d'aire de vie 6,6 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage 141 m ³ BTS + asperseur 240 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

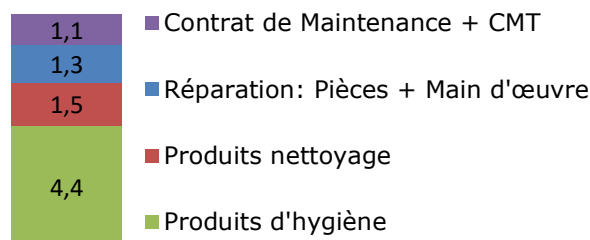
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x5 épi ligne basse
Aire d'attente	55 m ²

Coût de fonctionnement	8,3 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COÛT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



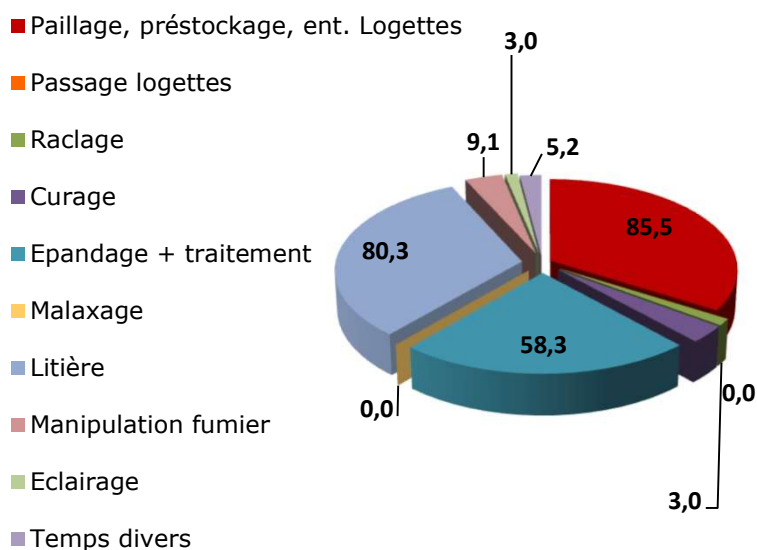
COÛTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	397 864 €	73 104 €
€/VL	6 315 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COÛT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)



COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2025

Produits atelier lait €/1000L €			
Vente de lait			
246 000 Litres	509		127 785
+ Prime qualité	10		
Vente de viande			
13 réformes 1 622 €			
31 veaux 210 €	112		27 600
Aides couplées			
40 UGB x 53 €	9		2 120
15 ha lég. > 124 €	7		1 844
Total produits lait	647		159 350

Charges opé. atelier lait €/1000L €			
Alim. achetée	Azote 0 t x	1 040 €	
	Energie 27 t x	315 €	
	Product. 0 t x	605 €	37 9 145
	Minéral 1,1 t x	695 €	
	Poudre de lait 0,0 t x	0 €	
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x	2 175 €	
	Coût Herbe 74 ha x	195 €	59 14 490
	Coût Maïs 0 ha x	#DIV/0!	
Total coût alimentaire		96	23 635
	Vétérinaire 76 UGB x	32 €	10 2 455
	Serv.élevage 76 UGB x	81 €	25 6 130
	Autres frais d'élevage		8 1 990
	Paille* 77 t x	73 €	23 5 635
Total frais d'élevage		66	16 210
Total charges opé. Lait		162	39 845

*Cédée + Achetée

Marge Brute Lait 486 €/1000L **119 505 €**

Produits atelier cultures €			
Méteil grain 312 q x	32 €		9 810
Paille 27t x	50 €		1 335
Total produits cultures		11 145	
Aides non affectables €			
DPB + paiement redistributif		13 190	
Aide au maintien		7 500	
Ecorégime		8 660	
Total aides		29 350	

Charges opé. atelier cultures €			
Méteil grain 9 ha x	416 €		3 700
ha x			
Total charges opé. cultures			3 700

Total Charges Opé. 22%PB **43 545**

Charges de structures €			
Matériel 83 ha x	166 €		13 805
Foncier 83 ha x	176 €		14 620
Bâtiments + Electricité + Eau			5 215
Assurances			5 525
Divers y compris gestion			10 870
Total charges structures		25%PB	50 035

Produit Brut	199 845
Par UTH Totaux	142 746

EBE Av. MO	53%PB	432 €/1000L	106 265 €
Par UTH Totaux			75 905 €
Charges sociales exploitants		8 010 €	
Charges salariales 0,4 UTH salarié		12 780 €	
EBE	43%PB	347 €/1000L	85 475 €
Par UTH exp.			85 475 €

- Annuités **54 575 €**

- Amortissement et Frais Financiers **54 085 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. *	30 900 €
Par UTH exp.	30 900 €

Résultat Courant	31 390 €
Par UTH exp.	31 390 €

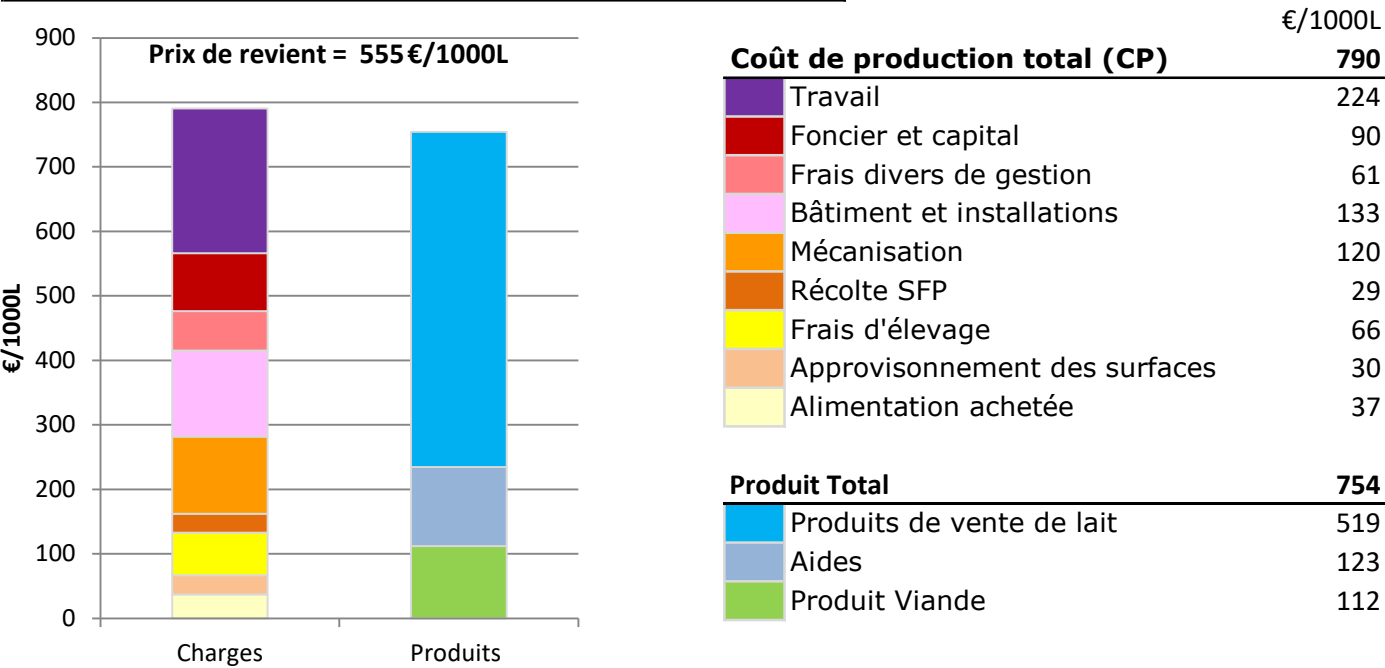
Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2025, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -3300€ soit -4% de l'EBE.

ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Elevage

CONJONCTURE 2025

Lait commercialisé	246 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	1,3 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	182 573 L vendus /UTH Lait



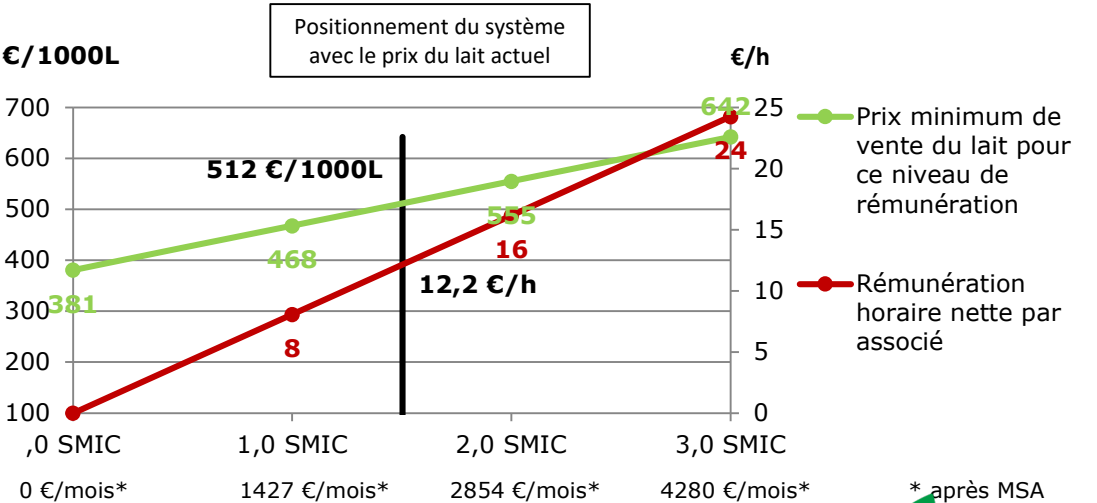
	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	486	
Charges opérationnelles	162	21
Charges de structures	628	79
Dont amortissements	174	22
Dont annuités (hors CP)	176	22
Coût alimentaire *	96	12
Coût du système d'alim. **	269	34

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP
 **Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

L'atelier lait représente 1,3 UTH, soit 96 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 790 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2025 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 555 €/1000L.

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,5 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 12,2 €/h sur l'atelier lait.



DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique	0,8	à	1,2	€/L
-------------------	-----	---	-----	-----

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	34 243	€/UTH
Travail	2200 h/UTH exp.	
	7,5 h/j	
Congés	3 semaines	/ an
Jours de repos	1 jour	/ sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	3,75 %

La structure

Surf accessible	66	ares /VL
P permanentes	10	% SAU
Traction	492	H/UTH tot./an
	2,1	cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

MB Lait	486	€/1000 L
EBE avt MO	75 905	€/UTH Tot.
	53	% PB
MSA	8 010	€/UTH
Salarié	52	€/1000 L
EBE	85 475	€/UTH Exp.

La valorisation des produits

Prix lait vendu	519	€/1000 L
Produit viande	112	€/1000 L
Produit brut exploitation	812	€/1000 L

L'autonomie

Lait autonome	4 790	L/VL
Aides totales	128	€/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	4 530	L/VL
Lait vendu / ha SFP	3 320	L/ha
UGB lait / VL présente	1,40	
NB génisses/100 000 L	6,10	

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La dimension (/UTH totaux)

Lait	175 700	L/UTH
SAU	60	ha/UTH
UGB	54	UGB/ UTH
Produit brut	142 700	€/UTH

Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

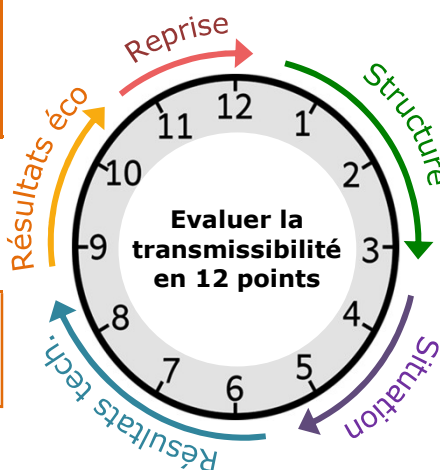
Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	89	%
Fourrages produits	100	%
Chargement	1,02	UGB/ha
Lait vendu/SAU	2 950	L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		78 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		34 200		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		7 800		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		3 900	7 800	15 600
= Capacité de remboursement		32 100	28 200	20 400
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		3,8 %		
= Valeur économique (€)	Total	306 000	269 000	194 263
	par litre par UTH exp.	1,2	1,1	0,8
		306 000	269 000	194 263

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.

